

Public Concerné

Tout salarié amené à se déplacer en mission avec un véhicule de société ou personnel
 Tout salariés dans la mesure où ils sont exposés aux risques d'accidents de trajet

Objectifs

Sensibiliser les opérateurs sur les limites physiologiques du corps et aux statistiques générales d'accidentologie automobile
 Revoir des points « essentiels » du code de la route.
 Comprendre et casser certaines idées reçues sur la conduite

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur et animateur expert en sécurité routière reconnu par le ministère de l'intérieur

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode applicative et expérimentuelle (divers outils pédagogiques de tests et d'ateliers à pratiquer comme des lunettes, des tablettes numériques et des exercices de positionnement

Objectifs Pédagogiques

Sensibiliser les opérateurs sur les limites physiologiques du corps et aux statistiques générales d'accidentologie automobile
 Revoir des points « essentiels » du code de la route.
 Comprendre et casser certaines idées reçues sur la conduite

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluations formatives en continu

Durée

3.50 Heures

0.5 Jour

Effectif

De 1 à 10 Personnes

Pré Requis

Parler et lire et/ou comprendre à l'oral le français.

Parcours pédagogique

Tronc commun :

Comprendre la « tâche de conduite » dans le travail du salarié
 Partager la chaussée avec les autres usagers
 Evaluer les enjeux que représentent les accidents de la route pour le salarié, son entreprise et la société

Variante 1 :

Identifier les risques spécifiques aux différents contextes météorologiques
 Appréhender et adapter sa conduite à ces différents contextes
 Connaître les équipements du véhicule et leurs utilisations

Variante 2 :

Savoir préparer son itinéraire
 Identifier les risques et les bonnes pratiques de conduite associées (organisation des déplacements, gestion des communications, impact du stress au volant)
 Identifier le véhicule comme véritable outil de travail et garantir son bon fonctionnement

Variante 3:

Comprendre les responsabilités du salarié et de l'employeur
 Sensibiliser aux conséquences des mauvais comportements abusifs
 Briser les idées reçues sur le gain de temps en circulation et comprendre le Code de la Route

Nous sommes à votre écoute pour votre programme sur mesure en fonction de vos problématiques